

Améliorer les écrits professionnels

CONTEXTE

Les professionnels du champ médico-social, social ou sanitaire doivent constamment faire face à de nouvelles exigences dans leurs actes d'écriture. Augmentation des supports écrits dans les institutions, recherche constante de la qualité d'écriture, accès des personnes accompagnées aux informations les concernant, participation de celles-ci ou des familles dans l'élaboration de leur projet individualisé représentent quelques illustrations courantes.

OBJECTIFS

- ▶ Clarifier l'environnement professionnel des écrits
- ▶ Analyser l'importance et les conséquences des écrits pour la personne accompagnée, l'institution et les professionnels
- ▶ Prendre en compte les fonctions des écrits

PROGRAMME

PREMIER JOUR

L'environnement de l'écrit professionnel

- ▶ Retour sur les missions des institutions
- ▶ Incidences des lois du 2 janvier 2002 et du 11 février 2005 sur les écrits, l'accès des usagers à leur dossier (contenu, modalités...), la responsabilité des établissements et des professionnels
- ▶ Analyse de la problématique des écrits dans le secteur médico-social, des outils préalables aux écrits (observation, échanges, grilles...), recherche des enjeux et

DEUXIÈME JOUR

Structurer sa pensée, structurer son écrit

- ▶ Présenter une cohérence, un argumentaire
- ▶ Rendre un écrit fiable
- ▶ Maîtriser un contenu, choisir les idées, les informations, présenter ses idées, se servir des écrits précédents
- ▶ Écrire et décrire pour être compris
- ▶ L'organisation des idées, la reformulation

TROISIÈME JOUR

Acquérir une méthodologie

- ▶ Prendre en compte les attentes des destinataires
- ▶ Rester neutre, se situer pour se protéger et protéger l'autre
- ▶ Méthodologie d'écriture : choix du support, du contenu, du type d'écriture...

RÉF. F18

PUBLIC

Toute personne réalisant des écrits professionnels dans le cadre de sa pratique

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Christophe Dégardin

Juriste en association des secteurs social et médico-social depuis 1994, consultant formateur indépendant, accompagnateur VAE

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et mises en situation pratique, diaporama, travaux individuels et en sous-groupes, implication des participants, possibilité de travailler un écrit proposé par un participant

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours, soit 21 heures

SESSION

- ▶ De 6 à 12 participants
- ▶ **Strasbourg**
9, 10 et 11 septembre 2026
- ▶ 770 €/personne